



N° 1818

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 25 février 2014.

PROPOSITION DE LOI

*visant à rétablir la réforme du conseiller territorial
pour simplifier le millefeuille territorial,*

(Renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par Mesdames et Messieurs

Bernard ACCOYER, François VANNSON, Thierry MARIANI, Marc-Philippe DAUBRESSE, Patrick DEVEDJIAN, Josette PONS, Alain GEST, Éric STRAUMANN, Sébastien HUYGHE, Jean-Pierre DOOR, Alain MARLEIX, Jacques MYARD, Dino CINIERI, Jean-Luc MOUDENC, Alain MARC, Charles-Ange GINESY, Sophie ROHFRI TSCH, Annie GENEVAR D, Claudine SCHMID, Didier QUENTIN, Jacques LAMBLIN, Patrick OLLIER, Laurent FURST, Olivier MARLEIX, Valérie PECRESSE, Patrick HETZEL, Jean-Marie SERMIER, Rémi DELATTE, Laurent WAUQUIEZ, Yves FOULON, Luc CHATEL, Benoist APPARU, Bernard PERRUT, Arlette GROSSKOST, Jean-Sébastien VIALATTE, Camille de ROCCA SERRA, Sophie DION, Alain MOYNE-BRESSAND, Franck RIESTER, Éric CIOTTI, David DOUILLET, Jean LEONETTI, Véronique LOUWAGIE, Isabelle LE CALLENNEC, Michel VOISIN, Laure de LA RAUDIÈRE, Denis JACQUAT, Charles de

LA VERPILLIÈRE, Jean-Pierre BARBIER, Bernard GÉRARD, Céleste LETT, Fernand SIRÉ, Philippe HOUILLON, Patrice VERCHÈRE, Éric WOERTH, Patrick BALKANY, Jacques PÉLISSARD, Philippe BRIAND, Valérie BOYER, Michel HEINRICH, Lionnel LUCA, Philippe VITEL, Jacques Alain BÉNISTI, Dominique NACHURY, Xavier BRETON, Alain CHRÉTIEN et Marc LE FUR,

députés.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

S'agissant de la maîtrise des finances publiques, le chef de l'État lors de sa conférence de presse du 14 janvier 2014 a déclaré : « *Nous devons en franchir une autre [étape] cette année, en 2014, et en terminer avec les enchevêtrements, les doublons et les confusions. Les collectivités seront également incitées et invitées à se rapprocher.* »

Effectivement, la surcharge administrative française, le millefeuille territorial, sont une source de gaspillage et un frein à la croissance et au développement économique.

Une réforme aussi importante impose qu'elle soit conduite avec pragmatisme, efficacité et réalisme.

La volonté du Président de la République est contradictoire avec l'abrogation en 2013 de la réforme du conseiller territorial.

Cette réforme, issue des travaux du Comité présidé par Monsieur Édouard Balladur, ancien Premier ministre, et qui comprenait de personnalités de tous bords, intelligemment conçue, visait à simplifier notre organisation territoriale en clarifiant l'articulation entre les échelons régionaux et départementaux.

Elle combinait une meilleure association des divers niveaux de collectivités entre eux, le maintien d'un lien démocratique direct entre les Français et leurs élus régionaux ou départementaux et une réduction importante de la dépense publique locale, notamment grâce à la diminution du nombre d'élus, et donc de fonctionnaires, locaux à hauteur de 3 000.

Cette réforme constituait un premier pas, à la fois pragmatique et démocratique, dans la rénovation de notre organisation territoriale, permettant aux collectivités désireuses de se rapprocher ou de fusionner entre elles, de le pouvoir faire ultérieurement dans de bonnes conditions.

La présente proposition de loi vise donc à la rétablir et prévoir l'élection des conseillers territoriaux au printemps 2015.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

L'article 48 de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral est abrogé.

Article 2

Les conseillers territoriaux sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours selon les modalités prévues au titre III du livre I^{er} du code électoral. Ils sont renouvelés intégralement tous les six ans.

Article 3

La délimitation des cantons respecte les limites des circonscriptions pour l'élection des députés déterminées conformément au tableau n° 1 annexé au code électoral. Est entièrement comprise dans le même canton toute commune de moins de 3 500 habitants.

Article 4

- ① Le code général des collectivités territoriales est ainsi modifié :
- ② 1° L'article L. 3121-1 est complété par un alinéa ainsi rédigé :
- ③ « Il est composé de conseillers territoriaux. » ;
- ④ 2° L'article L. 4131-1 est complété par un alinéa ainsi rédigé :
- ⑤ « Il est composé des conseillers territoriaux qui siègent dans les conseils généraux des départements faisant partie de la région. »

Article 5

Le nombre des conseillers territoriaux de chaque département et de chaque région est fixé par le tableau annexé à la présente proposition de loi.

Article 6

Les élections destinées à élire les conseillers territoriaux sont organisées en mars 2015.

Article 7

La charge pour l'État est compensée, à due concurrence, par la création d'une taxe additionnelle aux droits mentionnés aux articles 575 et 575 A du code général des impôts.

ANNEXE

NOMBRE DE CONSEILLERS TERRITORIAUX PAR RÉGION
ET PAR DÉPARTEMENT

RÉGION	CONSEIL RÉGIONAL	DÉPARTEMENT	NOMBRE de conseillers territoriaux
Alsace	74	Bas-Rhin	43
		Haut-Rhin	31
Aquitaine	211	Dordogne	33
		Gironde	79
		Landes	27
		Lot-et-Garonne	27
		Pyrénées-Atlantiques	45
Auvergne	145	Allier	35
		Cantal	20
		Haute-Loire	27
		Puy-de-Dôme	63
Bourgogne	134	Côte-d'Or	41
		Nièvre	21
		Saône-et-Loire	43
		Yonne	29
Bretagne	190	Côtes-d'Armor	35

RÉGION	CONSEIL RÉGIONAL	DÉPARTEMENT	NOMBRE de conseillers territoriaux
		Finistère	55
		Ille-et-Vilaine	57
		Morbihan	43
Centre	172	Cher	25
		Eure-et-Loir	29
		Indre	19
		Indre-et-Loire	35
		Loir-et-Cher	25
		Loiret	39
Champagne-Ardenne	138	Ardennes	33
		Aube	33
		Marne	49
		Haute-Marne	23
Franche-Comté	104	Doubs	39
		Jura	27
		Haute-Saône	23
		Territoire de Belfort	15
Guadeloupe	45	Guadeloupe	45
Ile-de-France	308	Paris	55

RÉGION	CONSEIL RÉGIONAL	DÉPARTEMENT	NOMBRE de conseillers territoriaux
		Seine-et-Marne	35
		Yvelines	37
		Essonne	33
		Hauts-de-Seine	41
		Seine-Saint-Denis	39
		Val-de-Marne	35
		Val-d'Oise	33
Languedoc-Roussillon	166	Aude	26
		Gard	39
		Hérault	55
		Lozère	15
		Pyrénées-Orientales	31
Limousin	91	Corrèze	29
		Creuse	19
		Haute-Vienne	43
Lorraine	130	Meurthe-et-Moselle	37
		Meuse	15
		Moselle	53
		Vosges	25

RÉGION	CONSEIL RÉGIONAL	DÉPARTEMENT	NOMBRE de conseillers territoriaux
Midi-Pyrénées	251	Ariège	15
		Aveyron	29
		Haute-Garonne	90
		Gers	19
		Lot	19
		Hautes-Pyrénées	23
		Tarn	33
		Tarn-et-Garonne	23
Nord-Pas-de-Calais	138	Nord	81
		Pas-de-Calais	57
Basse-Normandie	117	Calvados	49
		Manche	39
		Orne	29
Haute-Normandie	98	Eure	35
		Seine-Maritime	63
Pays de la Loire	174	Loire-Atlantique	53
		Maine-et-Loire	39
		Mayenne	18
		Sarthe	31

RÉGION	CONSEIL RÉGIONAL	DÉPARTEMENT	NOMBRE de conseillers territoriaux
		Vendée	33
Picardie	109	Aisne	33
		Oise	39
		Somme	37
Poitou-Charentes	124	Charente	25
		Charente-Maritime	41
		Deux-Sèvres	27
		Vienne	31
Provence-Alpes-Côte d'Azur	226	Alpes-de-Haute-Provence	15
		Hautes-Alpes	15
		Alpes-Maritimes	49
		Bouches-du-Rhône	75
		Var	45
		Vaucluse	27
La Réunion	49	La Réunion	49
Rhône-Alpes	299	Ain	34
		Ardèche	19
		Drôme	28
		Isère	49

RÉGION	CONSEIL RÉGIONAL	DÉPARTEMENT	NOMBRE de conseillers territoriaux
		Loire	39
		Rhône	69
		Savoie	24
		Haute-Savoie	37

